



## Le Quotidien Jurassien, 3 février 2009

### ■ DISTRICT DE DELEMONT

# Les jeunes sapeurs-pompiers se font une place

Les sapeurs-pompiers du district de Delémont ont tenu leur assemblée générale vendredi à Mervelier. Les 75 membres présents ont dit oui à la création d'un groupe de Jeunes sapeurs-pompiers.

Depuis 3-4 ans une vingtaine de petits volontaires se retrouvaient sous la bannière du SIS du val Terbi. L'an dernier, quelque 14 jeunes sont venus renforcer les rangs. Une structure au niveau du district s'est donc avérée nécessaire. Le recrutement se fait par bouche à oreille, explique le président de l'association de district Pierre Mathis (SIS val Terbi). Huit candidats se sont déjà annoncés pour cette année. Tous sont âgés de 10 à 18 ans et suivent 4 à 5 séries d'exercices tous les ans. En 2009, les jeunes recrues participeront au concours jurassien à Moutier ainsi qu'à la rencontre romande des jeunes sapeurs-pompiers à Etoy (VD) le 5 septembre. Notons encore que l'équipement des sauveteurs en herbe coûte entre 250 et 300 francs, dont une large part est financée par l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention (ECA).

Le règlement qui accompagne la création du groupe a été ratifié par l'assemblée et un comité nommé. Celui-ci comprend Pierre Mathis à la présidence; Alain Guéniat (CR Delémont), secrétaire; Antoine Seuret (SIS/12), caissier; Raphaël Frund (SIS Haute-Sorne); Alain Kohler (SIS Haut-Plateau) et Hervé Siegenthaler (CR Delémont).

### Les nouvelles cheminées contrôlées

Au niveau des interventions, les pompiers du district ont connu grosso modo une année 2008 similaire à 2007, a relevé Jean Bourquard, directeur de l'ECA, dans son rapport. 433 alarmes ont été recensées (478 en 2007), dont 265 alarmes réelles (323). 61 appels concernaient des feux de bâtiments (95) et 34 des feux de cheminées et feux de suie. Ces derniers ont le don d'agacer Jean Bourquard, qui s'insurge contre les constructions sauvages des particuliers. Le non-respect des normes, compliquées au demeurant, provoque bon nombre de dégâts. Depuis le début de l'année, les propriétaires sont



De jeunes volontaires à l'entraînement avec le SIS val Terbi.

tenus de faire contrôler leur travail par un maître ramoneur. Jean Bourquard rappelle qu'un permis est nécessaire pour la construction d'une cheminée et la pose d'un insert. Courant 2009, les sapeurs-pompiers suivront une soirée et une matinée de formation, axée sur l'utilisation des motopompes.

Le budget accuse pour sa part un léger déficit de 1654 fr. 65. La fortune se montait à 17 267 fr. 95 à la fin 2008. Au comité, un seul changement est intervenu avec le retrait de Yann Chèvre, remplacé par

Frédéric Dominé (SIS Haut-plateau). MIC